VENTES POUR TAXES

Mme MARY M. UNTEREINER—
No. 7903—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $96.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No 309, borné par les rue Philip, Robertson, Première et Magnolia, mesurant 33 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 91 pieds.

P. J. UNTEREINER—
No. 7904—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $15.40
Une certain lot de terre et am-liorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. D dans l'Ilet No. 309, borné par les rues Philip, Magnolia, Robertson et Première, mesurant 33 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 91 pieds.

GEO. J. UNTEREINER—
No. 8117—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $19.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la
Un certain lot de terre et améliorations qui lot No. 4 dans l'Ilet No. 400, borné par les rues Première, Willow, Claiborne et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 91 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7537—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $1.38
Certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 16, 21 dans l'Ilet No. 1686, borné par les rues Pauline, Independnce, Avriculture et Industrie, mesurant chacun 31 pids, sur une profondeur de 109 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7533—Pour taxs de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain 1-2 ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1-2 ilet dans l'Ilet No. 1686, borne par les rue Alvar, Barthélémy, Agriculture et Industrie, mesurant 341 pieds de face à la due Alvar sur une profondeur de 269 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7534—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $1.38
Sept certains lots de terre et am-liorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1—7 dans l'Ilet No. 1687, borné par les rues Pauline, Alvar, Agriculture et Industrie, mesurant 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 121 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7531—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 1615, borné par les rues Alvar, Barthélémy, Profenade Floride et Industrie, mesurant 341 pieds de face sur une profondeur 119 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7529—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $121.00
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 7, 8 dans l'Ilet No. 534, borné par les rues Canal, Scott, Iberville et Pierce, mesurant chacun 38 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur 128 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7530—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $33.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la
Un certain lot de terre et améliorations qui lot No. 6 dans l'Ilet No. 534, borné par les rues Canal, Scott, Iberville et Pierce, mesurant 24 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 128 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 7532—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $96.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12 dans l'Ilet No. 534, borné par les rues Canal, Scott, Iberville et Pierce, mesurant 35 pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur de 129 pieds.

J. M. VANCE ET ALS—
No 7871—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. — dans l'Ilet No. Fol. 251, borné par les rues Madison, Mexico, New York et Nashville, mesurant 20 pieds de face à la rue New York sur une profondeur de 100 pieds.

J. M. VANCE ET ALS—
No. 7870—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. — l'Ilet No. Fol. 251, borné par les rues Madison, Mexico, New York et Nashville, mesurant 27 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

PIERRE VIDOU—
No. 6947—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $14.00
Un certain lot de terre et amerrorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24 dans l'Ilet No. 297, borné par les rues Saratoga, Remparts, Perdido et Poydras, mesurant 26 pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 127 pieds.

NEPPER B. WAYNE—
No. 8679—Pour taxes de ville de l'année 1913,
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'Ilet No. 181, borné par les rues Jeannette, Dublin, Carrollton et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 126 pieds.

T. B. WALKER—
No 7140—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $66.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 17 dans l'Ilet No. 36, borné par Passage de la Bourse, Bienville, Chartres et Iberville, mesurant 43 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds.

DON T. WATTS—
No. 7703—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $33.00
Un certain morceau terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 9 et 16, de la Sec. 28; lots 6 et 7 de la Sec. 21, T. S. 12, S. R. Est.

ED. E. WALDO—
No. 7239—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 7—8 dans l'Ilet No. Fol. 160, borné par les rues Franklin, Oris, Jassemin et Wisteria, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 8 forme le coin des rues Franklin et Wisteria.

ALBERT B. WILLIAMS—
No. 8708—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 19 dans l'Ilet No. 250, borné par les rues Spruce, Joliet, Cohn et Cambronne, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur une profondeur de 100 pieds.

PROPRIETE P. S. WILTZ—
No. 7681—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 8me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme balance dans l'Ilet No. 2045, borné par les rues Delery, Tricou, Benefit et Humanité.

MME LOURENCE WILLIAMS—
No. 7750—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $13.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'Ilet No. 496, borné par les rues Touro, Marais, Urquhart et Francvàis, mesurant 30 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 127 pieds.

GENERAL WOOD—
No. 7904—Pour taxes de ville de l'année 1913.
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'Ilet No. Fol. 278, borné par le Raccourci ou Chemin Public, mesurant 40 pieds, de face au Raccourci sur une profondeur de 180 pieds.

XETER REALTY CO—
No. 6853—Pour taxes de ille de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 5 1-2 dans l'Ilet No. 902, borné par les rues Orange, Lapeyrouse, Prieur et Johnson,

VENTES POUR TAXES

XETER REALTY CO.—
No. 6859—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $29.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. — dans l'Ilet No. 1033, borné par les rues St. Bernard, l'avenue de Loudres, Johnson et Grant, mesurant 261 pieds de face à la rue Grant sur une profondeur de 125 pides.

XETER REALTY CO.—
No. 6858—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. 1033, borné par les rues St-Bernard, l'avenue de Londres, Johnson et Grant, mesurant 290 pieds de face à la rue Grant par une profondeur de 125 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6844—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'Ilet No. 1180, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Miro, l'avenue de Londres et Tonti, mesurant 90 pieds de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de 100 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6847—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $1.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme comme lot dans l'Ilet No. 1200, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Rocheblave et Tonti, mesurant 32 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 128 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6852—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de ferre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18, folio 249, borné par le Bayou St-Jean et la partie inférieure du chemin, mesurant 32 pieds de face au Bayou St-Jean sur une profondeur de 120 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6853—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16 dans folio 249, borné par le Bayou St-Jean et la partie inférieure du chemin, mesurant 32 pieds de face au Bayou St-Jean, mesurant 32 pieds de face au Bayou St-Jean sur une profondeur de 120 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6861—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29 dans folio 250, borné par le Bayou St-Jean, mesurant 50 pieds de face au Bayou St-Jean sur une profondeur de 150 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6862—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24 dans folio 250, borné par le Bayou St-Jean, mesurant 50 pieds de face au Bayou St-Jean sur une profondeur de 150 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6861—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23 dans folio 250, borné par le Bayou St-Jean, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-Jean sur une profondeur de 150 pieds.

XETER REALTY CO.—
No. 6841—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. 924, borné par les rues St-Ferdinand, Port, Prieur et Johnson.

ADOLPH A. ZODIAC—
No. 6954—Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Ilet No. 600, borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White, mesurant 100 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 30 pieds, et forme le coin des rues Poydras et Broad.

A cette dite date, je vendrai telle partie de la dite propriété qui sera désignée par chaque débiteur et si le débiteur ne désigne pas de propriété suffisante, je procéderai immédiatement et sans autre avis préalable, à vendre la moindre partie de la dite propriété de n'importe quel débiteur que tel ou tel enchérisseur achèterait pour couvrir le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. Ces ventes se feront sans inventaire, au comptant, en monnaie courante des Etats-Unis, et la propriété ainsi vendue peut être rachetée dans le courant de l'année en remboursant le prix d'adjudication, avec vingt pour cent d'intérêt, et les frais et les pénalités en surcharge.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

AVIS AUX
CREANCIERS HYPOTHECAIRES
DE LA
VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau du Trésorier,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1916.

Conformément à la section 63 de l'Acte 85 de 1888, et aux lois pourvoyant à des cas semblables, avis est par les présentes donné à toutes les personnes détenant des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, sur lesquelles des taxes sont dûes pour l'année 1913 et antérieurement, et qui n'ont pas été soldées, que je procéderai à la vente des dites propriétés à la porte du Palais de Justice, le LUNDI 17 JUILLET 1916. Certaines portions des propriétés délinquantes sont publiées en ce moment dans les journaux, conformément à la loi, comme préambule de la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est particulièrement appelée sur ces dites publications de ventes pour taxes, et ils sont prévenus de prendre telles mesures avant ces ventes afin de sauvegarder leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire de Finances Publiques.
juin 13 20 27—juillet 5 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, de valeur, dans le Premier District.
1o—Formant le coin des rues Melpomène et Fréret, et portant les numéros municipaux 2501 et 2503 rue Melpomène.
2o—Portant les numéros municipaux 2418 et 2420 rue Melpomène, entre les rues Sud Robertson et Magnolia.

Jackson Building and Loan Association vs. Mme E. J. Madden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 116,758—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 384, borné par les rues Melpomène, Fréret, Thalia et Locust (maintenant Sud Robertson), désigné comme lot numéro quatorze, et mesurant trente-et-un pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur et face de cent pieds sur la rue Fréret.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dérivant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 288, borné par les rues Melpomène, Locust (maintenant Sud Robertson), Terpsichore et Magnolia, désigné par le numéro huit sur un plan de Reizenstein, déposé dans les archives de E. Barnett, ancien notaire, daté du 20 décembre 1865. Le dit lot mesure trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent vingt-sept pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis L. Martin vs. Robert H. Tarrant.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,399 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt No. 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 1er juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt au droit d'occupation de Robert H. Tarrant, du local, ou de n'importe qu'elle partie, No. 1501 avenue Peters, au coin de la rue Pitt.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
SPEARING & McL. FAYSSSOUX,
Avocats pour le demandeur.
juin 20 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sam Hollander vs. W. Bertucci.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 59,730, — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 30 juin 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cheval brun, un jeu de harnais, un camion, un jeu de plaques de patentes.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juin 20 23 29

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Portion de Terre de très haute valeur dans le Sixième District

Dans un parc de résidences privées, connu sous le nom de "DUNLEITH COURT",

Le dit Parc s'étendant de la rue Broadway à la rue Audubon (dans l'Ilet Hampson et Maple). Le terrain mesure 60x115 pieds.

M. Waldo Meyer vs. Mme M. R. Wiggins, No. 116,380.

M. Waldo Meyer vs. Mme M. R. Wiggins, No. 116,381.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et de vente, qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus intitulées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 75, borné par les rues Broadway, Audubon (anciennement Chestnut), Hampson (anciennement Washington), et Maple (anciennement Deuxième). (Dunleith Court, un parc de résidences privées, traversant le centre du dit ilet carré, des rues Broadway à Audubon.) Le dit lot est désigné par le numéro six, et mesure soixante pieds de face sur Dunleith Court, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent quinze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour le demandeur.
mai 19 20 26—juin 2 9 16 21 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mollie M. Flemming, veuve de John V. Geno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,883 — Division B — Attendu que Mlle Elizabeth A. Ealy, une femme sole, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mollie M. Flemming, veuve de John V. Geno, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, Jr., Avocat.
juin 20 24 29

Succession de Samuel Henderson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,834 — Division C — Attendu que Mlle Marie E. Henderson a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Samuel Henderson, Jr., décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. W. YOUNG, Avocat.
juin 15 19 24

Succession de Mme James S. Heude.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,966 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par James S. Heude, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, Avocats.
juin 15 19 24

Succession de Mme Magdeleine Wenck, veuve de Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,981 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Numa E. Bertel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
HENRY J. SARPY, Avocat.
juin 17 21 26

Succession de Peter G. Riddell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,524 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Wm. Hart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant les numéros municipaux 3317, 3319 et 3323 rue Baudin (dans l'Ilet des rues Rendon et Banks et l'avenue Hagan).

The Savings and Homestead Association vs. Mme Anna McNeil, veuve de Henry L. Chase.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,667 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baudin, Rendon et Banks et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos. 26 et 27 à la rue Baudin par une profondeur de cent seize pieds; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque sorte s'y rattachent.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
juin 10 16 23 30—juillet 7 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. 2228 rue Constance, entre la rue Philip et l'avenue Jackson.

Raymond Gauche vs. Joseph McNamara, Mlle Katie McNamara, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,095 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter qu'à acquérir) y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 109, borné par les rues Constance, Laurel, Philip et l'avenue Jackson, désigné comme lot 6 d'un plan particulier du dit Ilet, dressé par Louis H. Pillé, voyer, daté le 29 juin 1835, déposé dans le livre des plans de T. Seghers, ancien notaire, comme plan No. 10, d'après lequel le dit lot mesure trente-trois pieds, trois pouces et un demi pouce de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GABRIEL FERNANDEZ,
Avocat pour le demandeur.
juin 2 9 16 23 30—juillet 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre sur la rue Tonti, entre les rues Annette et St-Antoine.

E. J. Ranson & Son vs. Juliette Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,212 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville; le dit lot étant désigné comme lot No. 15, dans l'Ilet No. 1177, borné par les rues Tonti, Miro, Annette et St-Antoine, mesurant trente pieds de face à la rue Tonti, sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
juin 3 9 16 23 30—juillet 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant le numéro municipal 1515 rue Léonidas (dans l'Ilet des rues Birch, Jeannette et Joliet).

Morris Feitel vs. Hypolite Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,332 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Une petite portion de terre, avec toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'Ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, étant l'arrière extrême du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas; la dite portion présentement vendue se trouve à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas, et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

2o—Une petite portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'Ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, et doit être prise à une distance de quatre-vingt pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas, et cette portion mesure dix pieds de face à la rue Léonidas par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD et GERALD NETTER,
Avocats pour le demandeur.
juin 16 17 23 30—juillet 7 14 19 20

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur, dans le Septième District, formant le coin de la Place Neron et la rue Fern (dans l'Ilet des rues Short et Claiborne. Mesure 80'x129').

Union Homestead Association vs. Millard C. Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,370 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 319, se trouvant à la Place Neron (anciennement rue Neron), la rue Fern (anciennement Washington), les rues Short et Claiborne (anciennement rue Mobile), désigné par la lettre A, d'après un certificat d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, D. C. S., le 27 octobre 1911, annexé à un acte passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, le 30 octobre 1911, et mesurant soixante pieds de face à la place Neron sur une profondeur et façade à la rue Fern de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL & CARROLL, HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
mai 27—juin 2 9 16 23/28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Septième District, sur la rue Cohn, entre les rues Adams et Hillary.

Delta Lumber Co. vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,534 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 249, borné par les rues Cohn, Adams, Hillary et Hickory, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn, par une profondeur de cent cinquante pieds d'un côté, cent vingt pieds sur la ligne du lot No. 12; de là trente pieds sur une ligne continuant vers la rue Adams; de là une deuxième profondeur de trente pieds à une ligne à l'arrière, et sur la dite ligne mesurant cinquante-cinq pieds, et composé de la majeure partie du lot No. 11, et trente pieds par vingt-sept pieds six pouces à l'arrière du lot No. 12.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour la demanderesse.
juin 10 11 16 23 30—juillet 7 13

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE REGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

Contre la prohibition En faveur des courses

Sans liberté il n'y a pas de vertus

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:

Edition Quotidienne,
Édition Hebdomadaire,